

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5013 - Jeudi 04 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

TOLÉRANCE :

Le prêtre Jean-Claude défend la cohabitation comme « levier de cohésion sociale »



Nous sommes le 24 novembre à 9h30. Le Père Jean-Claude Mij Riy, prêtre Salvatorien et secrétaire chancelier du vicariat apostolique de l'archipel des Comores, nous reçoit dans son bureau de l'église de Moroni. La rencontre intervient une semaine après la journée internationale de la tolérance le 16 novembre. Dès l'entrée, des armoires chargées d'archives donnent sur la porte. A droite de celle-ci, sur le mur, une photo retient l'attention : il pose avec le mufti de la République, Cheikh Aboubacar Said Abdillah Djmalilai qui l'avait reçu dans son bureau au muftorat en 2022 pour la remise d'une carte des vœux à l'occasion de l'aïd el-fitr. Cette tradition entre les deux instances religieuses témoigne d'une bonne entente, bien que la population conserve un regard parfois hostile envers la communauté chrétienne. En tant que représentant d'une minorité religieuse dans un pays musulman, il aborde cette question cruciale de la cohabitation interreligieuse, les défis de l'Église catholique aux Comores ainsi que la progression de son projet d'école pour les plus démunis.

LIRE SUITE PAGE 2

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA :

Les autorités appellent à renforcer la riposte

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

13 Djamadou -Thani 1447

Prières aux heures officielles
Du 01 au 05 Décembre 2025

Lever du soleil:

05h 33mn

Coucher du soleil:

18h 19mn

Fajr : **04h 17mn**

Dhouhr : **11h 59mn**

Ansr : **15h 34mn**

Maghrib: **18h 22mn**

Incha: **19h 34mn**



TOLÉRANCE :

Le prêtre Jean-Claude défend la cohabitation comme « levier de cohésion sociale »

Question : Vous pouvez vous présenter brièvement ?

Jean-Claude Mij Riy : Je suis Père Jean-Claude MIJ RIY, prêtre salvatorien, SDS en sigle. Je suis le secrétaire chancelier du vicariat apostolique de l'archipel des Comores et curé de la cathédrale Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à Moroni.

Question : Quel sens prend la Journée Internationale de la Tolérance pour l'Église Catholique aux Comores, en tant que communauté religieuse minoritaire dans un pays majoritairement musulman ?

Jean-Claude Mij Riy : J'ai été honoré de prendre la parole à l'occasion de la Journée mondiale de la tolérance, organisée par le Global Council for Tolerance and Peace, en date du 16 novembre 2025. Le thème de cette année, "La Tolérance, levier de cohésion sociale et de paix durable dans nos sociétés," est plus que jamais d'actualité. Pour l'Église Catholique aux Comores, la tolérance est un principe fondamental qui nous permet de vivre ensemble en harmonie, malgré nos différences. Elle nous invite à respecter et à accepter les croyances et les pratiques des autres, même si elles sont différentes des nôtres.

Question : Comment l'Église juge-t-elle la cohésion et la cohabitation interreligieuse actuelles aux Comores ? Y a-t-il des exemples récents de fraternité que vous souhaiteriez mettre en lumière ?

J-C MR : Aux Comores, nous avons la chance de vivre ensemble en tant que musulmans et chrétiens, et nous partageons nos valeurs

communes de compassion, de solidarité et de respect mutuel. En tant que chrétien, je voudrais rendre hommage à nos frères et sœurs musulmans qui nous ont accueillis et nous permettent de pratiquer notre foi en toute liberté. Nous sommes reconnaissants pour la tolérance et l'hospitalité que vous nous témoignez, pour la coexistence pacifique et la tolérance que nous partageons dans ce pays. Les invitations de l'État comorien lors des manifestations officielles, est une preuve de tolérance et de cohabitation pacifique. Exemple : La dernière en date, c'est lors que S.E. Azali Assoumani, président de la République a invité S.E. Mgr Charles Mahuza Yava à la pose de la première pierre de la piscine olympique.

Question : Quel est le message principal de l'Église Catholique en ce 16 novembre, au-delà de la simple commémoration ?

J-C MR : Le message principal de l'Église catholique de ce 16 novembre 2025, est simple : « l'amour sans frontière. » C'est que la tolérance n'est pas seulement une vertu humaine, c'est une valeur fondamentale qui s'enracine dans nos traditions spirituelles et religieuses, notamment dans la Bible. Jésus lui-même nous enseigne : « Aime ton prochain comme toi-même » (Matthieu 22:39). Cet amour du prochain transcende les différences de race, de religion ou de culture, et invite à la coexistence pacifique. Et Saint Paul dans sa lettre aux Colossiens (3, 13-17) ajoute : « Supportez-vous les uns les autres ; et si l'un de vous a une raison de se plaindre d'un autre, pardonnez-vous réciproquement, tout comme le Seigneur vous a pardonné. Et par-

dessus tout, mettez l'amour, ce lien qui vous permettra d'être parfaitement unis...» Voilà quelques exemples parmi tant d'autres, de l'enseignement chrétien sur la tolérance.

Question : Selon vous, quel rôle l'enseignement religieux (chrétien et musulman) a-t-il à jouer dans la promotion de la tolérance auprès des jeunes générations ?

J-C MR : Nous avons le devoir, nous responsables religieux, d'apprendre aux jeunes générations l'acceptation de la différence. Il est essentiel que nous, croyants, soyons des agents de paix et de tolérance, en étant les premiers à promouvoir le dialogue, la compréhension mutuelle et le respect. Notre foi nous enseigne que la paix commence par l'amour et la prière, par l'ouverture et la reconnaissance de l'autre dans sa différence. Je souhaite également rappeler l'appel à la fraternité universelle lancé par le pape François dans l'encyclique Fratelli Tutti, où il écrit : « Nous sommes appelés à reconnaître dans chaque personne un frère ou une sœur, peu importe sa race, sa religion ou sa nationalité, car tous nous sommes membres d'une même famille humaine ». Cette exigence de fraternité transcende les différences et nous invite à agir pour une solidarité sincère, afin de construire un monde plus uni et pacifique.

Et Saint Paul dans sa lettre aux Colossiens (3, 13-17) ajoute : « Supportez-vous les uns les autres ; et si l'un de vous a une raison de se plaindre d'un autre, pardonnez-vous réciproquement, tout comme le Seigneur vous a pardonné, de

respect et de fraternité, pour construire une société plus juste, plus harmonieuse et plus tolérante.

Question : La Journée de la Tolérance est aussi un appel à l'action. Quelles sont les attentes de l'Église vis-à-vis du gouvernement comorien ou de la société civile en matière de soutien aux minorités ou d'aide aux démunis ?

J-C MR : Oh ! Le gouvernement fait autant pour nous via ses ministères compétents. C'est lui qui approuve nos statuts pour que nous puissions professer et vivre notre foi en toute liberté. En tant que chrétien, je voudrais rendre hommage au gouvernement comorien qui nous accueille et nous permet de pratiquer notre foi en toute liberté. Nous sommes reconnaissants pour la tolérance et l'hospitalité que vous nous témoignez, pour la coexistence pacifique que nous partageons dans ce pays. Notre reconnaissance aussi au Muftorat pour la franche collaboration et l'appel au respect mutuel.

Question : Concernant le vécu quotidien de vos fidèles, l'Église a-t-elle enregistré, au cours des derniers mois, des signalements d'actes à caractère christianophobe ?

J-C MR : On a des cas des élèves chrétiens taxés des « kafir ». Mais en général, il n'y a rien de grave.

Question : En 2021, l'Évêque avait évoqué dans nos colonnes à La Gazette des Comores la possibilité de financer une école pour les plus démunis. Où en est ce projet aujourd'hui ? Pouvez-vous nous préciser les modalités pra-

tiques retenues : le lieu exact, la capacité d'accueil et les niveaux d'enseignement prévus ?

J-C MR : Le projet était introduit au ministère de l'éducation et c'est là que nous attendons jusqu'à ce jour la réponse. Nous savons qu'il y a une sorte de peur, sachant que l'école est un lieu sensible. Mais sachez que nous sommes respectueux des lois du pays. Nous-mêmes nous n'enseignerons pas.

Question : Au-delà de ce projet éducatif, l'Église catholique a-t-elle d'autres initiatives sociales ou humanitaires prévues (santé, développement communautaire...) ?

J-C MR : L'Église est un partenaire de longue date de l'État comorien, dans le domaine de la santé surtout, et de l'autonomisation des femmes, qui reçoivent la formation à la coupe-couture et l'alphabétisation via son bras social qu'est la Caritas. Le Pape souligne combien Caritas International est « depuis longtemps un signe lumineux de l'amour maternel de l'Église ».

Question : Le prédécesseur de l'actuel Grand Mufti était réputé pour son engagement en faveur de la cohésion et du dialogue interreligieux. Comment l'Église Catholique perçoit-elle la continuité de cette ouverture et de cette volonté de dialogue chez l'actuel Grand Mufti ?

J-C MR : L'actuel Grand Mufti est aussi très hospitalier et collaborant. Tout ce qu'il nous demande souvent c'est le respect mutuel. Voici une photo avec lui.

Propos recueillis par
Toufè Maecha

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE HPV- MOHÉLI

Seulement 37,9 % de jeunes filles vaccinées

La campagne nationale de vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), organisée du 26 au 28 novembre 2025, s'est soldée à Mohéli par des résultats bien en dessous des attentes.

Entre incompréhension, rumeurs et réticence parentale, la couverture vaccinale contre le cancer du col de l'utérus chez les jeunes filles de 9 à 14 ans a peiné à décoller.

La campagne de vaccination contre le HPV, menée simultanément sur les trois îles, n'a pas rencontré l'adhésion espérée à Mohéli. Lors d'une conférence de presse tenue le mardi 2 décembre au CHRI de Fomboni, le gynécologue Dr Mohammed Boinariziki a livré un bilan jugé « mitigé ». Sur l'ensemble de l'île,

seules 37,9% des jeunes filles cibles ont été vaccinées, soit 1 675 bénéficiaires. Dans la région de Fomboni, la couverture atteint 22,9%, correspondant à 792 filles vaccinées, dont 720 en milieu scolaire et 72 dans la communauté. Le district de Djando affiche un total de 524 jeunes vaccinées, avec une large majorité recensée dans les écoles (508 contre 16 dans les quartiers), soit un taux de seulement 6,2% de la population cible. À Nioumachoua, la campagne a obtenu de meilleurs résultats avec 359 jeunes filles vaccinées, dont 335 à l'école, représentant 36,9% de couverture.

Face à ces chiffres, Dr Boinariziki a rappelé l'importance cruciale de ce vaccin. « Il s'agit d'une prévention contre le cancer du col de l'utérus, un réel problème

de santé publique. Le vaccin n'est pas expérimental, c'est un moyen de protéger nos filles d'une maladie grave », a-t-il insisté. Les Comores figurent en effet parmi les cinq pays africains les plus touchés par ce cancer. Selon une étude de l'ACCF, 163 nouveaux cas sont enregistrés chaque année, avec un taux de mortalité qui atteint 28 pour 100 000 femmes. « Ces chiffres sont alarmants. C'est un problème sérieux et triste », a martelé le gynécologue. L'objectif de cette campagne était également de profiter de la disponibilité du vaccin, souvent difficile à obtenir en raison de son coût élevé.

Sur le terrain, les équipes ont cependant fait face à une forte réticence. Mme Sabena Soulaymana, sage-femme diplômée d'État, témoigne : « Beaucoup de parents ne comprenaient pas pourquoi une

signature était exigée cette fois-ci. Ils ont cru que quelque chose n'était pas normal. D'autres ont été influencés par les fausses rumeurs circulant sur les réseaux sociaux et dans les places publiques ». Malgré

ces obstacles, les autorités sanitaires espèrent qu'une meilleure sensibilisation permettra d'améliorer les résultats car le vaccin sera mis en routine gratuitement.

Riwad



JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA :

Les autorités appellent à renforcer la riposte

1er décembre dernier, les Comores ont célébré la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, une occasion de sensibiliser la population sur les dangers de cette maladie et de réaffirmer l'engagement des autorités sanitaires à mettre fin à cette pandémie. La célébration a eu lieu à Moroni, en présence du ministre de la santé, de la représentante de l'OMS et du Fonds mondial.

D'après les données de la direction de la lutte contre le sida aux Comores, du 1er janvier au 30 octobre 2025, 86 nouveaux cas positifs ont été enregistrés, dont 5 décès. Des chiffres alarmants qui montrent que la maladie est en recrudescence au pays et que le combat contre le VIH-SIDA est loin d'être gagné. « Surmonter les perturbations : transformer la riposte

te au sida », était le thème de cette édition 2025. Un message du directeur régional de l'OMS pour l'Afrique, a été lu par Dr Hissani Abdou Bacar, lequel soulignait l'importance de redoubler d'efforts pour mettre fin à cette pathologie autoimmune. Il a rappelé : « Le continent africain a réalisé des efforts remarquables ces dernières années, avec une diminution de plus de la moitié des nouvelles infections par le VIH et des décès liés au sida depuis 2010. Cependant, la lutte continue et les résultats restent plus ou moins précaires. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour préserver les acquis et accélérer l'achèvement des efforts en cours. »

Pour y parvenir, le Directeur régional de l'OMS a lancé un appel aux États membres et aux partenaires pour faire évoluer la riposte au VIH vers des systèmes durables

pilotés localement, moyennant un investissement national accru et un financement innovant. Dr Mohamed Yakub Janabi a insisté sur l'importance de rétablir la confiance en luttant contre la stigmatisation, la désinformation et la discrimination, et en défendant les droits humains des groupes marginalisés. Aussi, les autorités sanitaires comoriennes présentes à la cérémonie, ont réaffirmé leur engagement à lutter contre le VIH-SIDA. Le ministre de la Santé a souligné l'importance de la prévention et du dépistage précoce pour mettre fin à la maladie. L'OMS a rappelé que l'organisation est résolue à accompagner les pays et les communautés dans la transformation des services de prise en charge en systèmes résilients, inclusifs et durables.

Cette journée de célébration contre le SIDA a été l'occasion de



présenter également les nouveaux outils de prévention et de traitement de la maladie, tels que les médicaments de prévention du VIH à longue durée d'action. Pour rappel, l'Afrique du Sud a ouvert la voie en

devenant le premier pays africain à homologuer le lénacapavir pour la prévention du VIH, et nous en sommes encouragés à emboîter le pas.

Hamdi Abdillahi Rahilie

MISSION DU CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE À MORONI :

L'Union européenne poursuit son appui aux infrastructures

En mission aux Comores, le chef de la coopération de l'Union européenne, Roberto Schiliro, a annoncé le lancement d'études techniques sur le port de Moroni et l'aéroport de Mohéli. Il a également participé à l'inauguration de l'école agricole Msomo na Hazi et échangé avec les autorités sur les perspectives du partenariat entre l'UE et les Comores.

L'Union européenne poursuit son appui aux infrastructures et à l'éducation aux Comores. Une conférence de presse s'est tenue mardi 2 décembre dans les locaux de la délégation de l'UE, en présence de Pavlos Evangelidis, chargé d'affaires du bureau de l'UE à Moroni, et de Roberto Schiliro, chef de la coopération de l'UE pour Madagascar et les Comores. Au



cours de cet échange avec la presse, les deux responsables ont évoqué plusieurs volets de la coopération en cours, notamment l'inauguration de l'école agricole Msomo na Hazi à Mohéli, tenue la semaine dernière, ainsi que le lancement d'une étude

technique portant sur le port de Moroni et l'aéroport de Mohéli.

La mission de Roberto Schiliro s'inscrit dans le suivi du portefeuille de projets financés par l'UE dans l'archipel.

« L'objectif est de revoir l'en-

semble de notre collaboration avec les Comores et d'échanger avec les autorités », explique-t-il. Son déplacement a également permis de visiter plusieurs initiatives soutenues par l'UE : Pacte Bleu, Ulanga Mali, Msomo na Hazi, ainsi que les infrastructures maritimes et aéroportuaires ciblées par les futures études. Concernant le port de Moroni et l'aéroport de Mohéli, Roberto Schiliro précise qu' « une étude technique sera réalisée par des professionnels afin d'évaluer les besoins et les possibilités d'aménagement ». Ce processus comportera plusieurs étapes : analyse, validation, puis décision sur la faisabilité des travaux. Il souligne que la Banque européenne d'investissement et d'autres partenaires accompagneront ces études du début à la fin.

Sur le volet régional, il indique qu'une négociation entre les Comores et les pays de l'océan Indien est en cours dans la perspective d'un partenariat économique élargi, destiné à placer les Comores dans une position plus favorable au sein des échanges régionaux. De son côté, Pavlos Evangelidis a réaffirmé la solidité du partenariat entre l'UE et les Comores, notamment dans les domaines commercial, économique et environnemental. Il a salué « la responsabilité » des autorités comoriennes dans la lutte contre la pêche illégale, un enjeu prioritaire pour les deux parties. « L'effort se poursuit et progresse », assure-t-il, avant de rappeler l'ambition commune d'avancer vers un développement durable et une économie plus résiliente à l'horizon 2030.

El-Aniou Fatima (stagiaire)

SOCIÉTÉ

Soundi Goulam jette l'éponge

Certains le croyait indéboulonnable, à la tête de la Société de Distribution des Eaux depuis sa création. Et pourtant, l'homme a fini par se rendre compte que la mission était presque impossible au vu du chantier. Son départ, il l'a annoncé lui-même lors d'une conférence de presse tenue dans son bureau lundi dernier devant son staff, et une nuée de journalistes. Ce qui est sûr, le principal intéressé dit avoir tiré les conséquences de son échec, d'où cette démission.

Sa mission à la tête cette société, née de la scission de l'ancienne société de l'électricité et des eaux, la Mamwe, fut une succession de rendez-vous manqués avec les usagers. Jamais, depuis la disparition l'EEDC (Eau et Electricité des Comores), les différentes dénominations qui ont suivi et les diri-

geants successifs n'ont réussi à trouver la solution idoine, ne serait-ce que pour le retour des bornes fontaines sur l'ensemble de la capitale. Et pourtant lors de sa prise de fonction, Soundi Goulam avait promis aux habitants de la capitale le retour de l'or blanc dans les foyers et les bornes fontaines. Force est de constater, que cela n'a pas été possible, et la capitale continue de vivre au rythme des minibus distributeurs d'eau.

Selon des propos rapportés par nos confrères d'Al-Watwan, le désormais, futur ex-directeur de la SONDE ait reconnu des réalisations qui n'ont pas atteint les 40% de ses promesses. Ce dernier a dit n'avoir atteint : « Qu'un taux de performance d'environ 35% » des objectifs, que lui aurait fixé le chef de l'Etat lors de sa prise de fonction en 2018. Ancien de la branche eau de l'ancien Mamwe,

Soundi n'était pourtant un novice. A sa nomination, il a été présenté comme l'homme providentiel, car connaissant tous les arcanes de la société.

Malheureusement, ni son ancienneté, ni sa connaissance profonde des rouages n'ont pas servi à sauver son bilan. Malgré les nombreux soutiens financiers, Agence Française de Développement (AFD) à travers le projet PROGEAU avec une enveloppe de 6 millions d'euros, sur le renforcement de la gouvernance du secteur, ou encore les nombreuses assistances de la Banque mondiale, la société n'a jamais pu sortir de son état végétatif. Le départ de Goulam traduit à la fois l'échec d'un homme, et une sorte de perte de confiance aux yeux des tenants du régime.

Imtiyaz



RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS :

La presse comorienne sensibilisée

L'Organisation mondiale de la santé en collaboration avec l'Université des Comores et le ministère de la santé, a récemment organisé un atelier de formation sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) à l'intention des professionnels de presse. Celle-ci s'est tenue à l'Hôtel Retaj le 2 décembre, rassemblant une dizaine de journalistes, désormais formés sur les implications de ce problème sanitaire majeur. Les formateurs espèrent qu'après cet échange, les médias continueront à jouer un rôle actif dans la sensibilisation du public et contribueront à protéger la santé de la population comorienne.

Pendant deux heures, quatre formateurs, dont des enseignants, un entomologiste et des médecins ont animé ce séminaire, présentant les aspects clés de la résistance aux antimicrobiens et les moyens de sensibiliser la population à ce problème. L'objectif était de doter les professionnels des médias de connaissances leur permettant de comprendre les enjeux liés à la résistance aux antimicrobiens. Presse écrite, radio, média Web et télévision nationale, une dizaine de journalistes tous médias confondu, ont assisté à cette formation. La RAM est un phénomène inquiétant qui compromet l'efficacité des traitements antibiotiques en cas de maladie. Lorsque les bactéries deviennent résistantes aux antimicrobiens, les traitements devien-

nent inefficaces, laissant les patients vulnérables face à des infections qui peuvent mettre leur vie en danger.

198 États ont pris l'initiative de ce combat. En Afrique, la résistance aux antimicrobiens est responsable de plus d'un million de morts, avec un taux de mortalité de 99 décès pour 100 000 habitants. Par ailleurs, des recherches ont été menées pour mieux comprendre l'ampleur du problème, notamment sur des produits de consommation alimentaire. Ces études visent à identifier les sources potentielles de contamination et à développer des stratégies pour prévenir la propagation de la résistance aux antimicrobiens. Les journalistes ont enrichi leurs connaissances et ont acquis une meilleure compréhension de la résistance aux antimicrobiens. Cela leur permettra d'aborder ce sujet complexe de manière efficace et de transmettre des informations exactes et pertinentes à leur audience.

Dr Ahamada Msa Mliva, qui représentait l'OMS, a pris la parole en premier, expliquant : « Il est urgent de sensibiliser la population comorienne aux risques liés à la résistance aux antimicrobiens. La situation peut devenir encore plus grave lorsque les infections résistantes aux antimicrobiens se propagent, mettant en danger la santé publique. » Outre le fait de compromettre les progrès de la médecine moderne, cette problématique menace également la production alimentaire et l'économie mondiale. D'ici 2050, il se pourrait que les



experts ne soient plus capables de traiter des pathologies parasitaires. D'ailleurs, il y a eu récemment la journée mondiale de sensibilisation à l'utilisation responsable des antibiotiques. Ceci pendant une semaine du 17 au 23 novembre.

La résistance aux antimicrobiens est causée par l'usage abusif et non responsable des antimicrobiens chez l'homme et les animaux. L'automédication et le non-respect au dosage des prescriptions sont également des facteurs qui y contribuent. Dr Abeid Said Nassor, spécialiste généticien, a rappelé que « Seuls les médecins, experts et professionnels de santé sont aptes à prescrire le bon traitement antibio-

tique quand c'est nécessaire ». Boinahadji A. Karihila, entomologiste et enseignant-chercheur de l'UDC en production animale, a souligné quant à lui la transmission des microbes entre les animaux et les humains. Par conséquent, les vétérinaires, les agriculteurs ainsi que les fermiers doivent eux aussi être vigilants.

D'après le laborantin Dini Soulé, beaucoup d'infections sont constatées dans les centres hospitaliers et les laboratoires, notamment celui du CHN El-Maarouf. Il a évoqué le rôle du laboratoire dans la gestion puis le contrôle centralisé de la RAM, à savoir sur les analyses de confirmation ou d'infirmer des

sources et causes infectieuses. Sensibiliser nos communautés aux risques de la résistance aux antimicrobiens est donc une priorité absolue, d'où la prise des mesures de la part des autorités sanitaires pour prévenir les maladies et protéger la santé publique. Dans ce sens, une loi serait en cours de procédure à l'assemblée nationale concernant l'élevage, selon l'enseignant à l'université des Comores Said Hassane Mohamed, point focal pour la résistance aux antimicrobiens.

**Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)**

DÉLINQUANCE JUVÉNILE DANS LA CAPITALE :

Des enfants de 8 à 11 ans exposés à l'alcool et à la drogue

La déclaration a eu l'effet d'un électrochoc. Lors de sa conférence de presse, du mardi 2 décembre dernier, le maire de Moroni, Omar Mohamed, a révélé que des enfants âgés de seulement 8 à 11 ans consomment déjà de l'alcool et parfois même de la dro-

gue dans certains quartiers de la capitale. Une situation qu'il qualifie lui-même de « grave et alarmante ».

C'est dans ce contexte qu'il a annoncé la fermeture immédiate des lieux offi-

cieux non autorisés, accusés d'alimenter cette dérive. Mais derrière cette décision forte, c'est surtout la détresse de la jeunesse qui ressort. Les mots du maire ont glacé l'assistance. « Oui, des enfants de 8, 9, 10 ans consomment. C'est un drame que nous devons affronter », a

déclaré Omar Mohamed. Pour de nombreux habitants, ces propos ont mis en lumière une réalité déjà connue mais rarement assumée publiquement. Amina Msa, habitante de Moroni Oasis, raconte : « On voit des enfants traîner devant ces maisons-vendeuses. On sait qu'ils n'y achètent pas des bonbons. »

La mairie a ordonné la fermeture de plusieurs points de vente informels, souvent cachés dans des maisons privées ou des boutiques camouflées. « Nous n'allons plus tolérer ces lieux de perdition », a affirmé l'édile. Cependant, plusieurs observateurs s'interrogent. Pour un cadre de la ville, « fermer les lieux clandestins est une réaction nécessaire, mais ce n'est qu'un pan d'un problème beaucoup plus vaste. L'alcool et la drogue circulent parce qu'il y a une demande, une économie et un manque de contrôle en amont. » Un agent municipal, sollicité anonymement, confie : « Chaque fois qu'on ferme un lieu, un autre rouvre un peu plus loin. La fermeture seule ne suffira

pas. » Les trafiquants s'adaptent rapidement, tandis que les enfants restent exposés dans la rue, sans surveillance et sans alternatives.

Pour plusieurs associations, la priorité n'est pas seulement de fermer, mais d'agir sur l'environnement social des jeunes : éducation, prévention, parentalité, loisirs, contrôle des importations... « On ne peut pas laisser une génération s'affondrer. C'est toute une politique publique qu'il faut construire », estime Mariama Ali, éducatrice dans un établissement de Moroni. L'alerte du maire expliquant que des enfants de moins de 11 ans qui consomment alcool et stupéfiants résonne comme un cri d'urgence. Mais la fermeture des lieux clandestins ne sera qu'un geste symbolique si elle n'est pas suivie d'actions plus larges, coordonnées et durables. Moroni fait face à un défi immense : protéger ses enfants avant qu'il ne soit trop tard.

Mohamed Ali Nasra



COUPE ARABE FIFA AU QATAR :

Les Cœlacanthes tombent face aux Lions de l'Atlas

La marche était trop haute pour les hommes d'Hamada Jambay, face au Maroc l'un des prétendants au titre. Engagés pour la première fois dans la phase de groupe de la prestigieuse Coupe Arabe de la FIFA, les Cœlacanthes ont appris à leur dépend la dure réalité de cette compétition, qui est appelée à être l'une des plus relevées au monde.

Dépuis la dernière édition en 2021, que l'Algérie a remporté haut la main, cette compétition est désormais inscrite au calendrier des compétitions internationales de la FIFA. Parti avec un schéma de jeu en 4-4-2, avec Saïd Andreane et Ibroihim Youssouf en pointe de l'attaque, le sélectionneur comorien se voulait ambitieux et ne voulait pas imposer un système défensif, qui aurait été plus coûteux en termes de buts au regard des forces de l'adversaire. En titularisant le gardien de but, Ali Ahamada, qui n'a plus de club depuis des mois, le sélectionner a pris un gros risque surtout face à un adversaire redoutable comme le Maroc.

Mise sous pression dès l'entame de la rencontre, le dernier rempart des Cœlacanthes n'a pas résisté

longtemps avant de céder aux assauts marocains. Dès la cinquième minutes de jeu, le défenseur central qui au club Émirati d'Al Wasl FC, Soufiane Bouftini ouvrait la marque, consécutive à une contre-attaque des rouges et Verts. Six minutes plus tard, Tarik Tissoudali, ancien joueur de La Gantoise en Belgique corsait la marque, et rendait de plus en plus incertaines les affaires de Jambay et ses protégés. Et pourtant, malgré ces deux buts encaissés, les Verts n'ont jamais été ridicules dans les opportunités de marquer étaient nombreuses malgré les nombreux ratés de la ligne d'attaque.

Moins d'une minute avant de rentrer aux vestiaires, les Coéquipiers de, Zaid Amir, le héros du match contre le Yémen, ont

encaissé un troisième but. C'est le score acquis à la mi-temps. Le troisième marocain, fut l'œuvre Kaabi El Berkaoui, le joueur d'Al Dhafra SCC. Le retour des vestiaires fut bénéfique pour les comoriens. Dix minutes après la reprise, Karim Mohamed a réduit le score. Un but qui a remis sur les rails les joueurs comoriens, qui ont continué à presser. Malgré cette pression, la défense marocaine a tenu bon, jusqu'au coup de sifflet final. Cette défaite n'entame en rien les chances comoriennes de se qualifier pour les quarts de finale de la compétition. Tout se décidera le 05 décembre contre l'Arabie Saoudite, qui s'est imposé 2-1, contre le Sultanat d'Oman lors du premier match.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Nos points de vente à Moroni

Nassib Volo Volo
Librairie A la Page
Librairie Nouveautés
Librairie Au Paradis des livres
Sawa Prix
Kiosque Hadoudja (Collège Coulée)
Magasin Mzé Cheikh (Gobadjou)
Kiosque BUS (Place des banques)



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA METEOROLOGIE

Communiqué**ANACM rassure le public après l'immobilisation temporaire d'un avion à l'atterrissement**

« L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM) informe l'ensemble de la population qu'un incident mineur est survenu ce jour lors de l'atterrissement du vol Kenya Airways à l'aéroport Prince Saïd Ibrahim.

À l'issue de l'atterrissement, l'aéronef a rencontré une panne du système de direction au sol (steering), ce qui a provoqué son immobilisation momentanée au niveau du seuil de piste 20. Conformément aux procédures internationales de sécurité aéronautique de l'OACI, une équipe technique de l'aéroport est immédiatement intervenue pour sécuriser l'appareil et assister l'équipage.

Cette situation a entraîné un retard d'environ deux heures, le temps nécessaire pour permettre le déplacement sécurisé de l'avion et la réouverture de la piste. Aucun passager ni membre d'équipage n'a été blessé, et l'intégrité de l'aéronef n'a pas été compromise.

L'ANACM et l'exploitant de l'aéroport rassurent le public que toutes les mesures de sécurité ont été strictement respectées, et que la piste est désormais totalement opérationnelle. Une enquête technique est en cours pour déterminer l'origine exacte de la panne et prévenir toute récurrence.

Nous remercions les passagers, les usagers et la population pour leur compréhension et leur calme.



Lycée Français International Henri-Matisse
Quartier Hamramba

**LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL HENRI MATISSE (LFIHM)**
Recrutement – Poste de Professeur de Philosophie (Vacataire)

Le lycée français de Moroni, recrute en contrat local pour son lycée, 1 enseignant :

**** Poste à pourvoir :**

- Professeur de philosophie
- Statut : vacataire
- Volume horaire : 4H.

**** Références requises :**

- BAC + 5
- Expérience souhaitée
- Maîtrise parfaite de la langue française.

**** Modalités de candidature**

- Dépôt au secrétariat du lycée
- Date limite : 12 décembre 2025

**** Le dossier de demande sera constitué :**

- d'une lettre de motivation manuscrite
- d'un CV (curriculum vitae)
- copie du dernier diplôme ou attestation

Une 1ère sélection sera opérée sur dossier, les candidatures retenues seront contactées pour un entretien.

Le Proviseur
M. SCAPPATICCI Claudio

Le poids des rivalités politiques sur la démocratie sénégalaise (3ème partie)

Dans un contexte pareil, une éventuelle éviction du gouvernement risquerait d'ouvrir une période de turbulence, tant l'influence de Sonko auprès d'une partie de la jeunesse demeure réelle. Mais cela ne lui donnerait en aucun cas licence à troubler l'ordre public ou à encourager des mobilisations incontrôlées. S'il franchissait cette limite, il s'exposerait à des conséquences juridiques inévitables. Discrètement mais sûrement, Bassirou Diomaye Faye a déjà repris l'avantage institutionnel.

Il faut aussi préciser que le président ne peut pas s'opposer à la justice pour faciliter la candidature d'un homme, quel qu'il soit. Sonko souhaitait une Assemblée nationale prête à travailler : il l'a obtenue. Il occupe désormais un poste central au sein du gouvernement. Alors pourquoi cette surenchère verbale ? Pourquoi entrer dès 2025 dans une dynamique qui ressemble déjà à une campagne présidentielle anticipée pour 2029 ?

C'est une mécanique familière, amorcée depuis 2021, où chaque tension politique était convertie en bataille électorale. Le pays ne peut se permettre de replonger dans un cycle d'instabilité provoqué par l'ambition

individuelle d'un homme. Le soutien populaire, aussi fort soit-il, ne constitue pas une garantie absolue : l'histoire récente l'a montré. Le peuple libyen, convaincu d'agir pour le meilleur, s'est lui-même conduit vers une impasse tragique. Le populisme, parce qu'il parle fort et séduit vite, peut conduire une nation à l'erreur. Le Sénégal n'est pas à l'abri de ces dérives, pas plus que le reste du continent qui a longtemps vu en lui un modèle. C'est pourquoi la prudence, la maturité politique et le sens de l'État sont aujourd'hui essentiels pour préserver ce qu'il reste de l'exemplarité sénégalaise.

Agir plutôt que parler : un appel à l'action et à la responsabilité politique

Le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Faye et Monsieur le Premier Ministre Ousmane Sonko doivent désormais se recentrer sur l'essentiel et conduire le pays vers son émerveillement. Bientôt deux années se sont écoulées, largement absorbées par des audits, des annonces de « dettes cachées » et des rapports dont l'écho ne suffit plus à convaincre. On ne

peut consacrer presque tout un début de mandat à revisiter le passé : gouverner, ce n'est pas uniquement dresser des bilans. Macky Sall, à son arrivée, ne s'était pas limité à commenter l'héritage d'Abdoulaye Wade.

Deux ans, c'est précieux dans le calendrier d'un chef d'État et celui d'un Premier Ministre. À force de demeurer sur la défensive, le pays donne l'impression de tourner en rond. Le chef du gouvernement dispose pourtant de tous les leviers : qu'il engage la vision qu'il a promise, ou qu'il admette simplement que celle-ci peine à se matérialiser. L'État est une construction gigante ; il ne se gouverne ni par slogans ni par la seule ferveur populaire. Il serait d'ailleurs aisément pour lui de demander à son ami ce que représente réellement la charge de chef d'État, tant cette fonction dépasse les discours et les enthousiasmes.

Le peuple sénégalais, l'un des peuples les plus admirés d'Afrique pour sa maturité démocratique, s'est toujours distingué par son discernement. Pourtant, ces dernières années, cette lucidité collective semble s'être estompée. Pour la première fois, la nation a peut-être placé toute sa confiance dans un élan sincère mais trompeur, et cela risque de lui coûter cher.

La première erreur d'Ousmane Sonko aura été de se croire immédiatement à la hauteur d'un homme d'expérience comme Macky Sall ; il demeure un acteur politique encore jeune, qui apprend les rouages de l'État. La seconde aura été de laisser penser, parfois, que le Sénégal lui appartenait déjà moralement. On peut même imaginer que, s'il avait été ministre sous Abdoulaye Wade, il n'aurait pas tenu longtemps tant les exigences de cette époque étaient draconianennes. Wade lui-même rappelait volontiers qu'« un Premier ministre doit jouer son rôle, non celui d'un président potentiel » une mise en garde qui résonne aujourd'hui avec une acuité particulière.

Quant au « Téra Meeting », son utilité interroge. Est-ce une réponse adressée au président ? Une démonstration de force destinée à rappeler sa popularité ? Ou une manière de montrer, une fois encore, qu'il possède un soutien capable de se mobiliser massivement ? Quelles que soient ses intentions, le jeu est risqué. En cherchant constamment à se mesurer à la présidence, il entretient une rivalité



qui pourrait fragiliser davantage le pays, pour la simple ambition de s'approcher du fauteuil présidentiel.

Le peuple sénégalais n'a pas voté pour Ousmane Sonko en 2024, puisqu'il n'était pas candidat. S'il en vient aujourd'hui à penser qu'il est malgré tout le véritable détenteur du pouvoir, alors chacun porte une part de responsabilité dans cette confusion. Car en entretenant cette idée, on finit par nourrir l'illusion que Sonko est le véritable président du Sénégal, une perception qui n'est ni conforme à la réalité institutionnelle, ni bénéfique pour la stabilité du pays.

Où sont donc passées les promesses tant proclamées ? Je me demande encore si le Sénégal s'est réellement rangé aux côtés de l'AES, comme cela avait été annoncé. Combattions-nous le terrorisme aux côtés du Mali ? À écouter les discours de campagne, tout semblait clair. Aujourd'hui, l'on réalise qu'il ne s'agissait que de poudre de perlimpinpin.

En 2024, le Sénégal a empêché Macky Sall de reporter les élections présidentielles et a, du même coup, empêché Ousmane Sonko d'être candidat. Les textes ont été respectés, et ils doivent continuer de l'être. Autrement, quelle nouvelle pirouette juridique nous sera présentée ? Quelle « baguette magique » ? Grâce ? Amnistie ? On ne demande qu'à voir. À force de trop parler, on finit par ne rien accomplir ou, pire, par reproduire ce que l'on a passé des années à dénoncer.

Ce que nous exprimons ici n'a rien d'une attaque contre Sonko, ni contre Bassirou Diomaye Faye, ni contre le

Pastef. C'est simplement l'expression d'un attachement profond, viscéral, à ce pays. Le Sénégal représente un rêve, celui de tout Sénégalais et de tout Africain qui croit en l'avenir du continent. Nous parlons parce que cela nous appartient à tous. Nous parlons parce que ce pays doit avancer.

Nous voulons des actes, pas des discours. Nous refusons de perdre encore du temps : bientôt vingt-quatre mois se sont écoulés sans véritable action. La politique peut exiger, et continuera toujours d'exiger, mais elle doit s'accompagner d'avancées concrètes. Nous soutiendrons toujours quiconque travaille pour le bien-être du Sénégal. Hier, la vision d'État nous a conduits à soutenir Macky Sall. Aujourd'hui, ma voix se porte naturellement vers Bassirou Diomaye Faye. Et demain, si Ousmane Sonko devient président de la République, je lui apporterai la même énergie et le même engagement.

Je n'ai rien contre lui. Ce qui me guide, c'est la conscience de l'État, la défense de l'appareil républicain, et la vigilance face à toute dynamique susceptible de le fragiliser. Nous ne voulons pas de passivité : est-ce donc trop demander ? Rien de plus. La critique doit être entendue et comprise.

Le Sénégal a un long chemin à parcourir, et nous avons tous beaucoup investi dans son destin. Nous attendons que les choses bougent, simplement. Rien que cela.

HOUDAIDY SAID ALI
Juriste Publiciste et
Internationaliste Paris- France

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois / Montant : _____
6 mois / Montant : _____
12 mois / Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces / Montant : _____
Chèque / n° : _____
Virement bancaire / réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semiannuel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	